

# FILIÈRE LÉGUMES BIO

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ÉDITION 2022

Publication de l'ORAB  
Auvergne-Rhône-Alpes

## L'AMONT

Le maraîchage est la seule orientation économique pour laquelle le nombre d'exploitations a augmenté entre 2010 et 2020 (+13 %). Ainsi, en Auvergne-Rhône-Alpes, la dynamique d'installations en maraîchage est forte depuis plusieurs années. Elle a tendance à se renforcer depuis 3 ans. Parmi les nouveaux installés, ils sont nombreux à choisir le label AB. D'une manière générale dans la région, le maraîchage est la catégorie de production pour laquelle l'âge moyen des exploitants est le plus bas<sup>1</sup>.

### UN BASSIN DE PRODUCTION SECONDAIRE, MAIS AVEC UNE PART DE PRODUCTION EN BIO PRÉPONDÉRANTE<sup>2</sup>

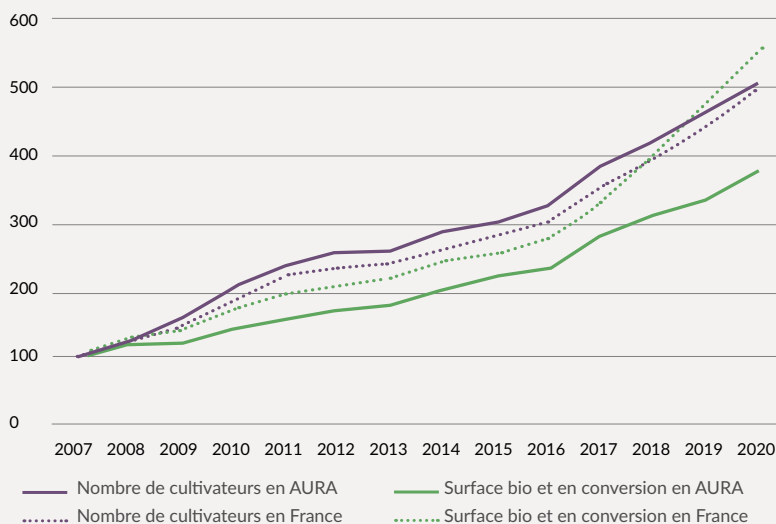
En France, le bio représente **9,4%** des surfaces en légumes frais

En région, le bio représente **30,2%** des surfaces en légumes frais

### DES PRODUCTEURS NOMBREUX, CONCENTRÉS PRINCIPALEMENT SUR DES EXPLOITATIONS DE PETITES TAILLES<sup>2</sup>



### Évolution des surfaces & des cultivateurs de légumes bio en Région Auvergne-Rhône-Alpes et en France (en base 100 en 2007)<sup>2</sup>




Sources : <sup>1</sup>Données RGA 2020 et étude MSA, exploitation Draaf Auvergne-Rhône-Alpes, 2020. <sup>2</sup>Agence Bio/OC 2020.

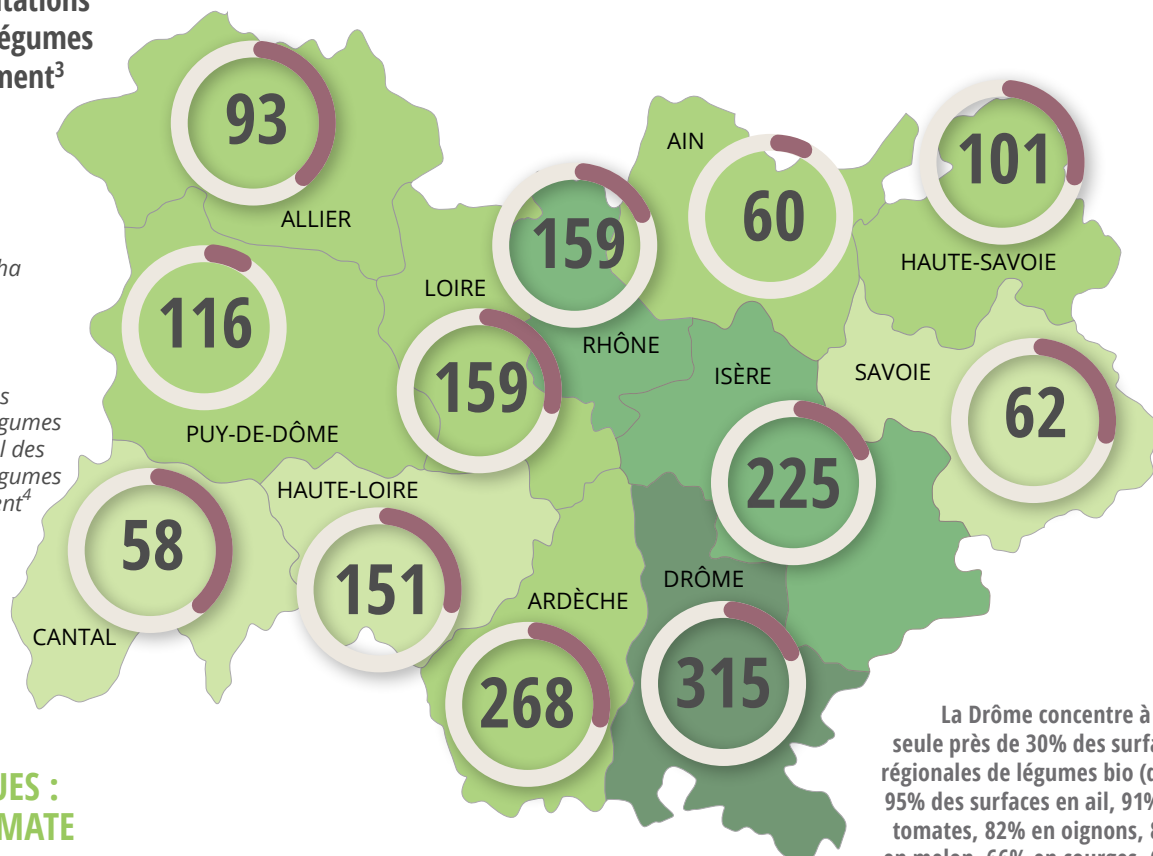
## UNE RÉPARTITION INÉGALE DES SURFACES ENTRE LES DÉPARTEMENTS

Nombre d'exploitations produisant des légumes bio par département<sup>3</sup>

Surfaces de légumes certifiées AB par département<sup>3</sup>

- < 100 ha
- Entre 100 et 230 ha
- > 230 à 340 ha
- > 900 ha

 Proportion des surfaces de légumes bio sur le total des surfaces de légumes du département<sup>4</sup>

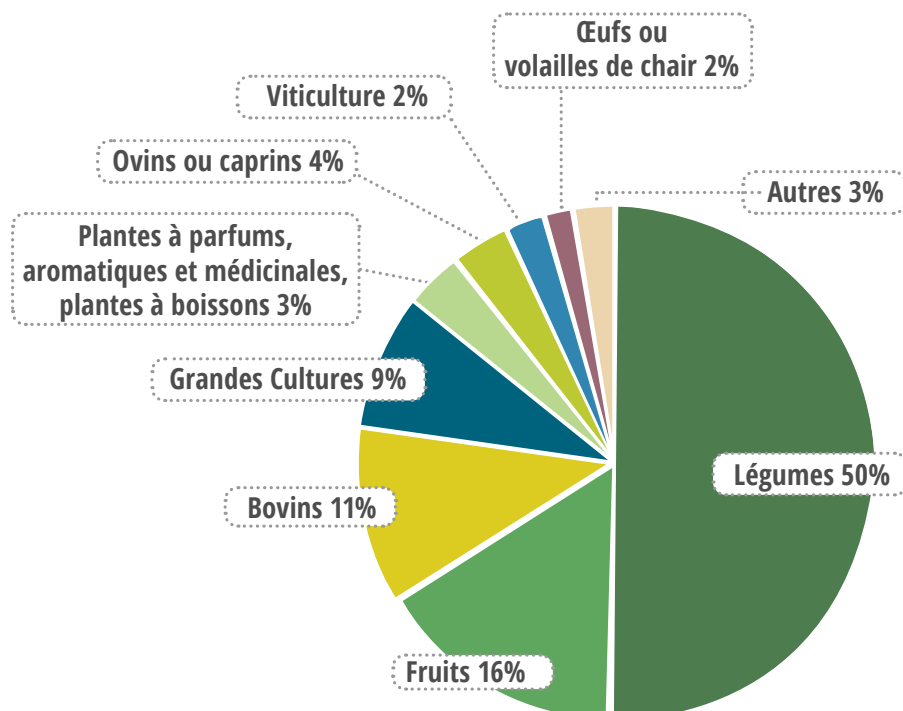


La Drôme concentre à elle seule près de 30% des surfaces régionales de légumes bio (dont 95% des surfaces en ail, 91% en tomates, 82% en oignons, 80% en melon, 66% en courges, 60% en courgettes et 58% en radis).

## DES CULTURES EMBLÉMATIQUES : L'AIL ET LA TOMATE

La région concentre plus du tiers des surfaces françaises cultivées en ail bio (32%), ainsi qu'une part significative des surfaces françaises cultivées en tomates bio (14%)<sup>3</sup>.

## Répartition des exploitations cultivant des légumes bio en Région Auvergne-Rhône-Alpes par production principale<sup>5</sup>

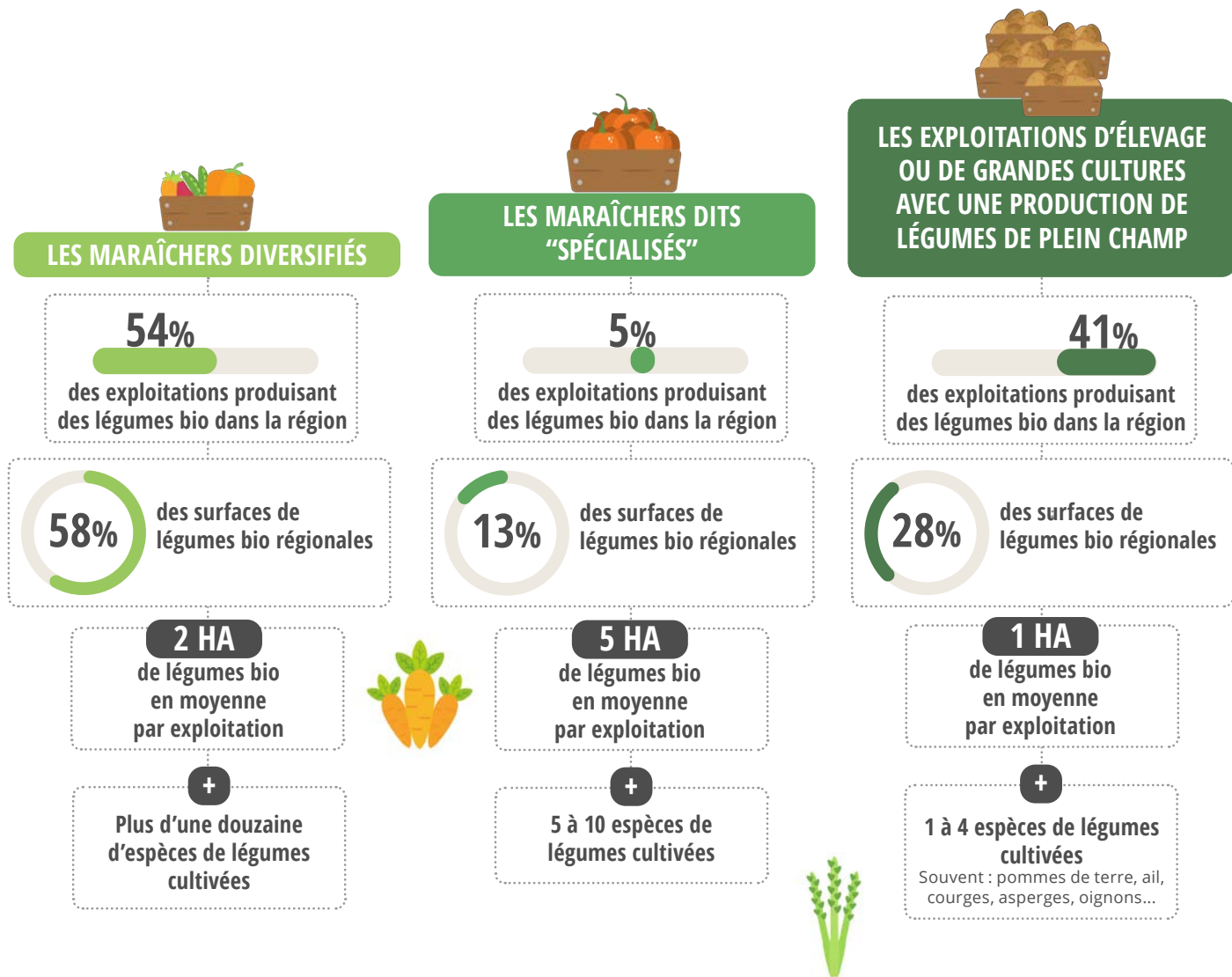


## UNE DIVERSITÉ DE PROFILS D'EXPLOITATIONS

Parmi les exploitations produisant des légumes bio en Auvergne-Rhône-Alpes, la moitié ont comme production principale les légumes bio. Pour les autres exploitations, les légumes bio représentent un atelier de production secondaire de diversification.

<sup>3</sup>Agence Bio/OC 2020. <sup>4</sup>Premiers résultats RA 2020 - traitement FRAB AuRA. <sup>5</sup>Données Agence bio 2020, tableau de bord 2021, traitement : FRAB AuRA.

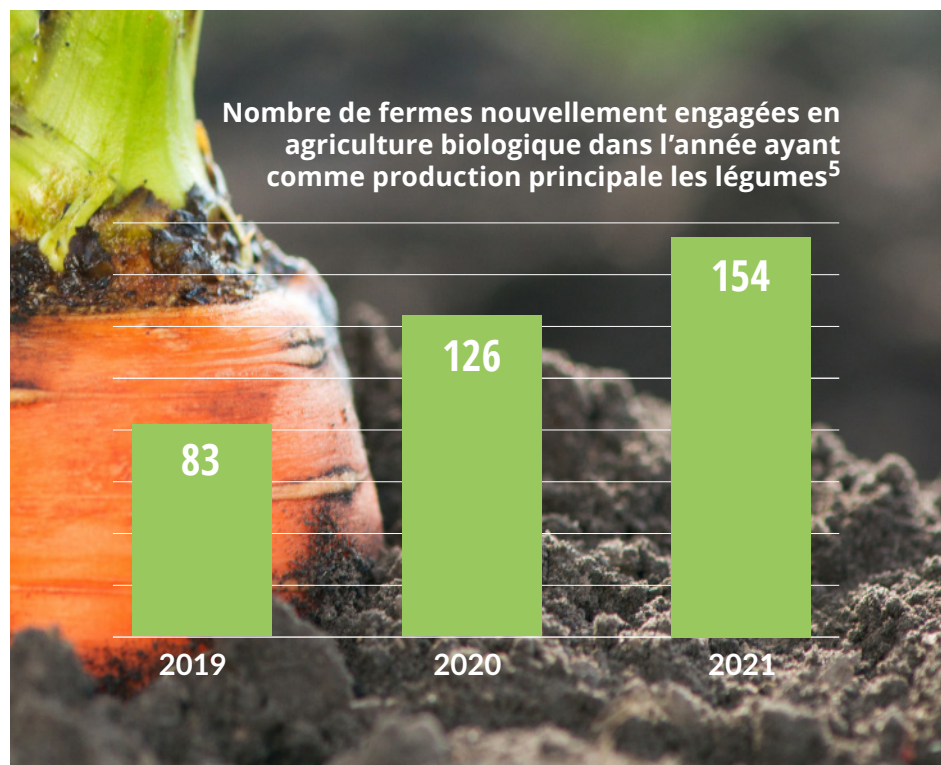
### 3 CATÉGORIES D'EXPLOITATIONS SE DISTINGUENT<sup>6</sup>:



### UNE FORTE DYNAMIQUE D'INSTALLATIONS EN MARAÎCHAGE BIO

En Auvergne-Rhône-Alpes, pour **8 fermes sur 10<sup>5</sup>**, au sein des nouvelles fermes engagées en bio, il s'agit d'une installation directement en AB (conversion à l'AB lors de la transmission d'une ferme ou reprise d'une ferme déjà en bio ou création d'une nouvelle structure en bio).

Pour **2 fermes sur 10<sup>5</sup>**, ce sont des conversions à l'AB d'exploitations conventionnelles.



<sup>5</sup>Données Agence bio 2020, tableau de bord 2021, traitement : FRAB AuRA. <sup>6</sup>Typologie réalisée à partir d'un échantillon de 1 135 exploitations cultivant des légumes bio en Auvergne-Rhône-Alpes, Agence bio / OC 2020 et traitement FRAB AuRA.



# L'AVAL

## DES ACTIVITÉS DE VENTE DIRECTE ET DE TRANSFORMATION À LA FERME TRÈS RÉPANDUES<sup>7</sup>



**68%** des exploitants agricoles produisant des légumes bio pratiquent la **vente directe**.



**34%** des exploitations, ayant comme production principale les légumes bio **transforment une partie de leurs produits à la ferme ou en prestation de services**.

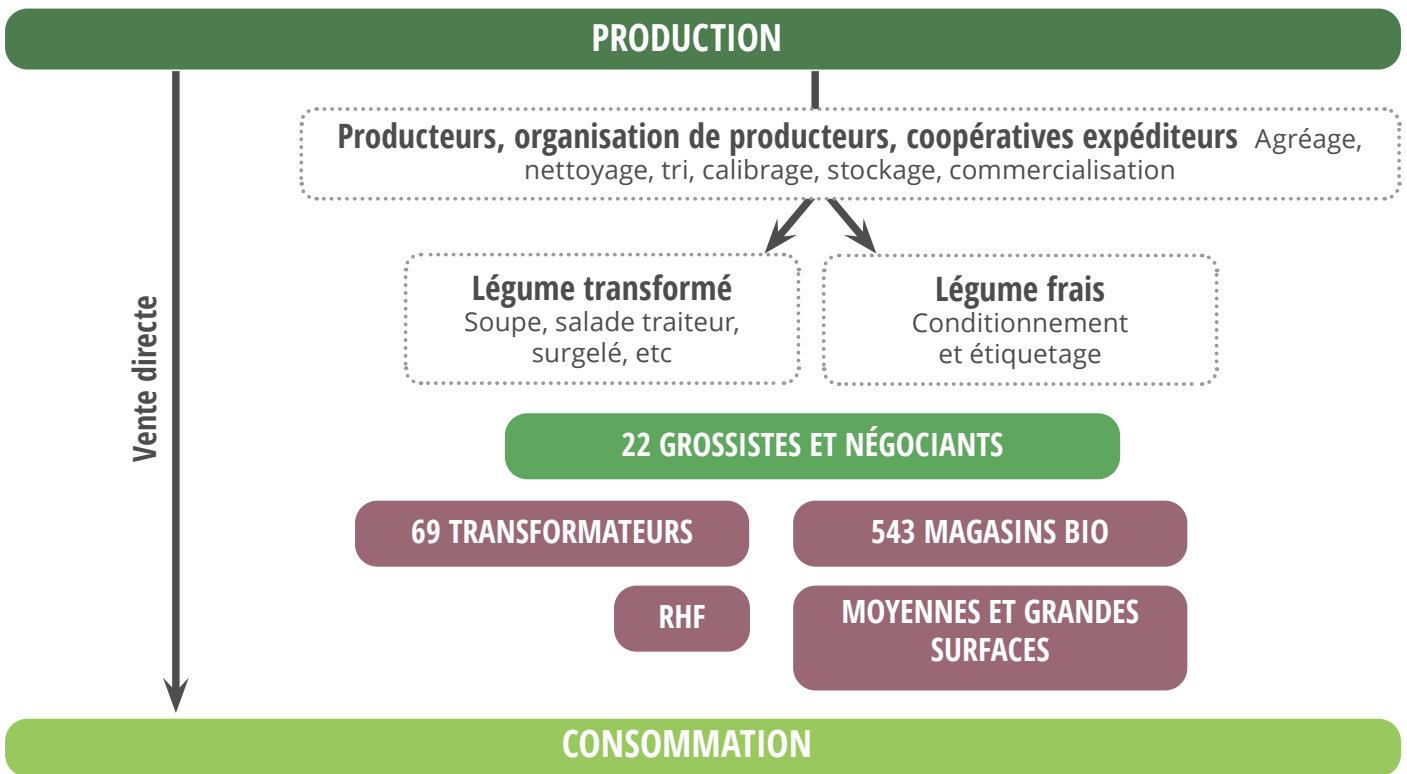
## DES ACTIONS DE STRUCTURATION DE FILIÈRE ENCORE RARES

**Le mouvement coopératif** pour les légumes bio est encore émergent, il vient souvent en diversification d'une activité principale en fruits ou en grandes cultures. **Les actions de structuration de filières sont encore rares mais les perspectives sont réelles pour écouler les légumes biologiques en filières longues.**

*Par exemple, la coopérative Valsoleil, installée dans la Drôme et historiquement impliquée dans la filière arboriculture biologique et conventionnelle, démarre une collecte de légumes bio en lien étroit avec le segment de la RHD.*



## Organisation de la filière légumes bio<sup>8</sup>



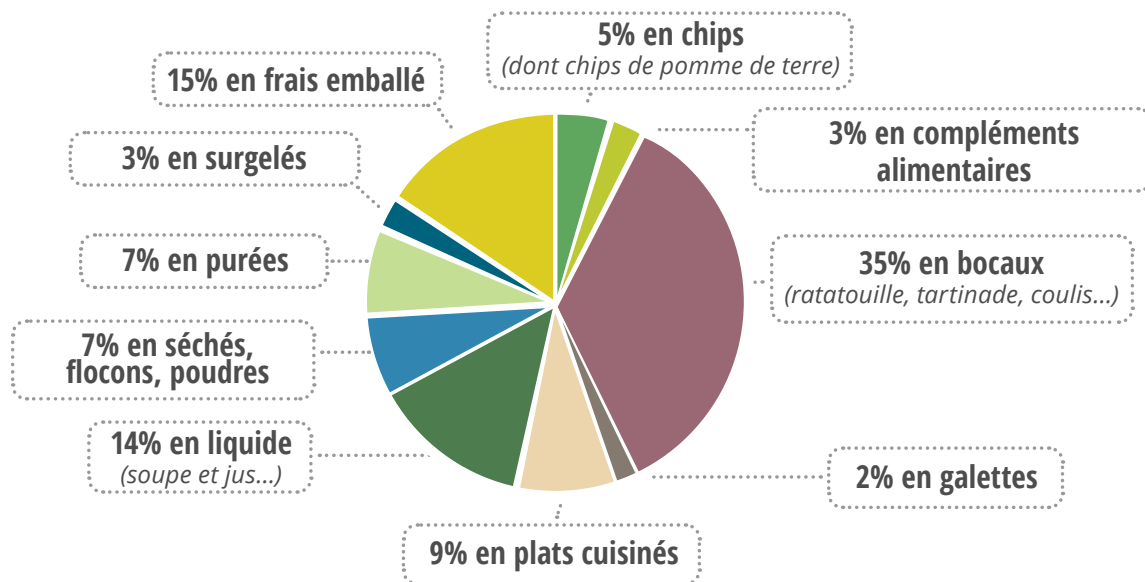
*Il existe aussi des organisations de producteurs telles qu'Auvabio, dans le Puy-de-Dôme, qui se positionne sur le marché du demi-gros, en planifiant la production de légumes bio, locaux et de saison.*

<sup>7</sup>Estimations FRAB AuRA à partir des notifications Agence bio 2020. <sup>8</sup>Agence Bio (données 2020), traitement Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes, Bio Linéaires.

## UNE CENTAINE D'ENTREPRISES ENGAGÉES DANS LA TRANSFORMATION DE LÉGUMES BIO

En Auvergne-Rhône-Alpes, **une centaine d'entreprises** est engagée dans la transformation de légumes bio. Parmi les différentes formes de transformation (liquides, plats cuisinés, compléments alimentaires), plus d'un tiers des opérateurs les valorisent sous la forme de bocaux.

### Les différentes formes de transformation des légumes bio (2020)<sup>9</sup>



### DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DIVERSIFIÉS

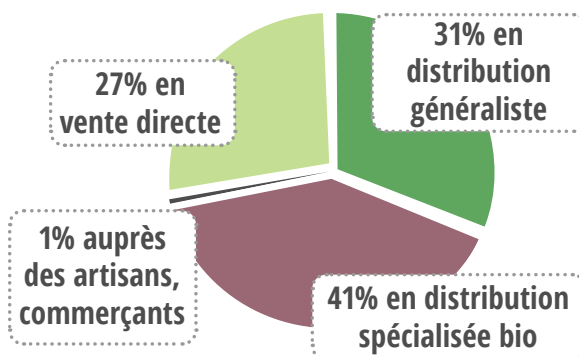
Les légumes frais bio sont principalement commercialisés dans les magasins biologiques, mais aussi dans les grandes et moyennes surfaces, en vente directe, et chez certains primeurs. On compte quelques grossistes régionaux spécialisés sur la distribution de légumes biologiques.



**Plus de la moitié des transformateurs de la région souhaite s'approvisionner très localement (< 100 km)<sup>10</sup>.**

L'origine locale des légumes est aussi un élément différenciant recherché par les distributeurs, et notamment les magasins bio, pour qui les fruits et légumes représentaient 21 % de leur chiffre d'affaires en 2020. Les magasins spécialisés recherchent également des produits transformés à base de légumes locaux<sup>11</sup>.

### Répartition des achats de légumes dans les différents circuits de distribution (2020)<sup>12</sup>



<sup>9</sup>Agence Bio (données 2020), traitement Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes, <sup>10</sup>Enquête réalisée par le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes, 2021, <sup>11</sup>Enquête Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes 2021 et Biotopia Insight, <sup>12</sup>Agence BIO/AND International, 2021

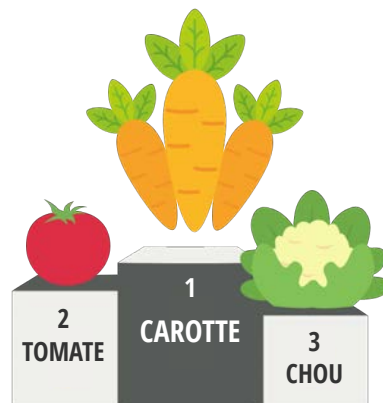
## DES PLATEFORMES MULTI-PRODUITS ORGANISÉES POUR FOURNIR LA RESTAURATION HORS DOMICILE

Ces plateformes sont des acteurs importants des filières légumes bio. Selon une étude de l'Agence Bio<sup>13</sup>, les 3 principaux légumes frais achetés en RHD au niveau national sont les carottes, les tomates et les crudités. En surgelé, les légumes les plus achetés sont les carottes, les choux et les légumes pour ratatouille.



## TOP 3 DES LÉGUMES

RECHERCHÉS PAR LES TRANSFORMATEURS ET DISTRIBUTEURS BIO EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2021<sup>14</sup>

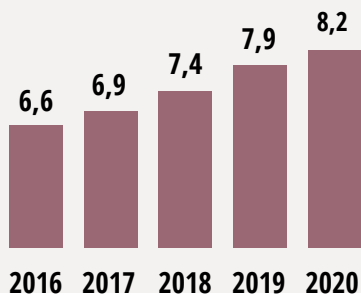


Les acteurs de l'aval sont globalement tous à la recherche de légumes bio et locaux. Le prix reste un point déterminant. Ces légumes sont recherchés en frais mais aussi en surgelé.



## LA CONSOMMATION

Quantités achetées par ménage kg/ménage<sup>17</sup>

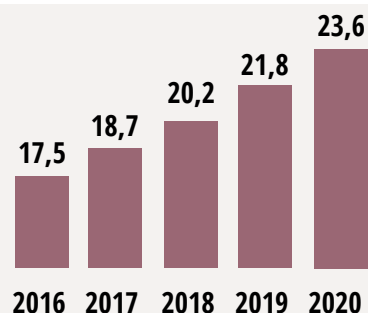


Les fruits et légumes frais sont **la deuxième catégorie de produits bio les plus achetés par les consommateurs**<sup>15</sup>. 77% des habitants de la région consomment des fruits et légumes bio au moins une fois par mois<sup>16</sup>. Les quantités achetées et les sommes dépensées par ménage français en légumes bio sont en hausse chaque année<sup>17</sup>.

Le **prix des légumes bio** reste néanmoins un frein à leur consommation.

Selon Interfel, le prix moyen à l'achat a notamment augmenté de 9% en 5 ans. De plus, l'origine des légumes est très importante pour les consommateurs : à choisir entre bio ou local, ils choisiront souvent le local<sup>18</sup>.

Sommes dépensées par ménage €/ménage<sup>17</sup>



<sup>13</sup> CSA / Agence Bio, octobre 2019. <sup>14</sup> Enquête réalisée par le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes, 2021, <sup>15</sup> Agence BIO/AND International, 2021,

<sup>16</sup> Spirit Insight pour l'Agence Bio menée en janvier 2021. <sup>17</sup> Kantar WorldPanel / Interfel, 2020. <sup>18</sup> Étude Opinion Way pour le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes, 2021.

# ANALYSE DE LA FILIÈRE

Analyse réalisée par les membres de l'ORAB Auvergne-Rhône-Alpes.

## FORCES

- Une production en progression depuis plusieurs années.
- Les légumes font partie des produits bio les plus consommés.
- Une production nécessitant peu de foncier.
- Une part de bio déjà importante dans la production régionale de légumes.
- Une diversité de conditions pédoclimatiques permettant une diversité de productions dans la région.
- Des bassins de consommation importants dans la région.
- Des circuits-courts déjà bien organisés et très présents sur le territoire.
- Un grand nombre et une grande diversité d'acteurs de l'aval dans la région (transformateurs et distributeurs).

## OPPORTUNITÉS

- Une demande en forte progression depuis plusieurs années.
- Une production qui apporte des réponses aux attentes sociétales, notamment sur le plan environnemental.
- Une forte dynamique d'installations en légumes bio.
- Une voie de diversification pour certaines exploitations, avec la production de légumes bio de plein champ en complément de l'activité principale.
- Des projets qui se développent pour valoriser les légumes non vendus (plateforme de F&L déclassés, transformation de légumes bio abîmés, etc).
- Un soutien fort des pouvoirs publics : des objectifs politiques ambitieux et mise en œuvre de dispositifs de soutien financiers.
- L'aval et les consommateurs recherchent des légumes bio locaux.
- L'arrivée de nouveaux acteurs de l'aval qui souhaitent s'approvisionner localement (notamment des conserveries).
- Des dynamiques collectives de producteurs qui émergent pour regrouper et planifier l'offre.

## FAIBLESSES

- Un manque de rémunération des externalités positives de l'agriculture biologique.
- Une production exigeante sur le plan technique, ainsi que des temps de travail et des charges de main d'œuvre élevés.
- Des contraintes logistiques fortes (outils spécifiques, contrainte de la fraîcheur, etc).
- Une saisonnalité très marquée et une offre plutôt concentrée sur les légumes d'été.
- Une production pas toujours adaptée aux attentes des acteurs de l'aval (volumes, prix, etc).
- Une offre insuffisante et pas assez diversifiée en demi-gros.
- Un manque d'outils de 1<sup>ère</sup> transformation (petites unités de surgélation, déshydratation etc).
- Des filières encore peu structurées.

## MENACES

- Un pouvoir d'achat des consommateurs menacé (inflation, impact COVID, etc).
- Une production très impactée par le changement climatique.
- Une concurrence des autres signes de qualités ou mentions valorisantes (HVE, ZRP, etc).
- Une forte concurrence avec les autres productions légumières des autres régions.
- Une adaptation nécessaire aux évolutions de la réglementation, en particulier à l'aval (conditionnement, emballage, etc).
- L'arrêt du financement des aides au maintien dans le cadre de la PAC.
- Des consommateurs qui recherchent souvent du local plus que du bio.



## POUR ALLER PLUS LOIN :

### Les membres de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes (ORAB) :



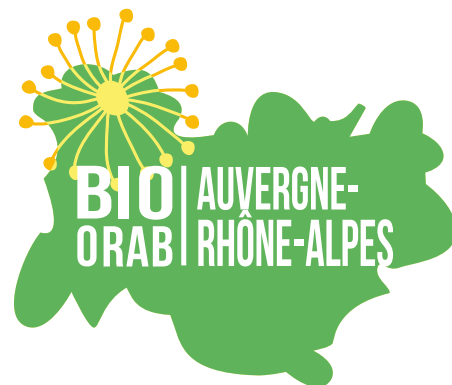
**DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes**  
(lucas.prost@agriculture.gouv.fr)

**Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes**  
(bboissonnier@cluster-bio.com)

**FRAB Auvergne-Rhône-Alpes**  
(alice.odoul@aurabio.org)

**Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes**  
(coralie.di-bartolomeo@aura.chambagri.fr)

**La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes**  
(federation@ara.lacoopagri.coop)



Fiche consacrée à la filière légumes frais uniquement, les légumes secs ne sont pas étudiés ici.

### Autres ressources :

**FNAB**  
[www.produire-bio.fr](http://www.produire-bio.fr)

**Institut Technique de l'AB (ITAB)**  
<http://itab.asso.fr>

**Groupe de Recherche en AB (GRAB)**  
<https://www.grab.fr>

**Centre de ressources sur l'AB**  
<https://www.abiodoc.com>

**Comité de filière légumes régional**  
<https://chambreregionaleagri.wixsite.com/legumesaura>

**Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes (CTIFL)**  
<https://www.ctifl.fr/>

**Interfel**  
<https://www.interfel.com>



Crédits photos & illustrations : wirestock et Planolia (Freepik), édition 02/2022



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



**clusterbio**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**FRAB AuRA**  
Les Agriculteurs BIO  
d'Auvergne-Rhône-Alpes



**LA COOPÉRATION AGRICOLE**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**Agence BIO**